

CITROEN C5 AIRCROSS MAX (Ref:N203063)

0 KM



Cylindrée	1200 cc
Carburant	HEV/ESSENCE
CO2	g/km
Boîtes de vitesses	BVA
Portes	5
Carrosserie	SUV 4x2
KM	10km
Immatriculation	07/05/2026
Année	2024

Couleur
BLEU ECLIPSE

32.330 € TTC

Options

peinture métallisée - kit de réparation pneumatique - pack hiver étendu avec pneus 3pmsf - toit bi-ton noir

Equipement de série

6 airbags - abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir avant et arrière - affichage tête haute - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement avant et arrière - avertissement sortie de voie - avertissement d'angle mort" - avertissement de distance - avertissement de fatigue - avertissement de trafic arrière - barres de toit - caméra 360° - capteur de lumière - chargeur à induction pour smartphones - ciel de toit gris - climatisation automatique - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle de la pression des pneus - contrôle électronique de la stabilité - détecteur de pluie - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - hayon mains libres - intérieur simili/tissus - jantes en aluminium 19" - palettes au volant - phares à led - phares antibrouillard - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseur intérieur jour/nuit automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - siège conducteur à réglage lombaire - siège conducteur électrique à mémoire - sièges avant chauffants - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système d'attache isofix - système de limitation de vitesse - système de navigation - vitres électriques avant et arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant chauffant - volant en cuir - volant multifonction - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pouvons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.